

# Transgressions de l'espace dans la littérature française du XIXe siècle

Cyrielle Faivre and Nicolas Gauthier

Number 18, 2024

Transgressions de l'espace dans la littérature française du XIXe siècle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115929ar>

DOI: <https://doi.org/10.21083/nrsc.v2024i18.8232>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Guelph, School of Languages and Literatures

ISSN

2292-2261 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Faivre, C. & Gauthier, N. (2024). Transgressions de l'espace dans la littérature française du XIXe siècle. *Nouvelle Revue Synergies Canada*, (18), 1–4.  
<https://doi.org/10.21083/nrsc.v2024i18.8232>

© Cyrielle Faivre and Nicolas Gauthier, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Transgressions de l'espace dans la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle

**Cyrielle Faivre**  
Université de Calgary  
**Nicolas Gauthier**  
Université de Waterloo

Penser la transgression implique de poser ou de considérer des limites – une loi, un droit, un interdit – qui seront franchies (rappelons l'étymologie latine : « transgressus » signifie « traverser », « franchir »). C'est dire que, même si elle peut prendre de multiples formes, il n'est pas acquis qu'on puisse la détacher complètement de la notion de morale. Fascinés par la puissance et le pouvoir créateur de la transgression, plusieurs critiques se sont efforcés de la définir, à l'instar de Georges Bataille qui rappelle dans *L'Érotisme* (1957) qu'elle est partie intégrante, tout comme la loi, de la condition humaine, puisque cette dernière se caractérise par la recherche d'une forme de continuité pour contrer la discontinuité qui sépare les êtres. Parmi les intellectuels les plus célèbres influencés par la pensée de Bataille, Michel Foucault explique dans sa « Préface à la transgression » (1963) que cette dernière « affirme l'être limité, [mais aussi, simultanément,] affirme cet illimité dans lequel elle bondit en l'ouvrant pour la première fois à l'existence » (238). Pour lui, comme pour Bataille, la transgression implique une libération, une ouverture vers de nouveaux domaines et espaces, qui renseigne l'individu sur son identité et le ramène, en quelque sorte, à la vérité. L'on peut aussi penser, dans un contexte différent, au rire jubilatoire et émancipateur que génère le carnavalesque, ce renversement des rôles et des hiérarchies que décrit Mikhaïl Bakhtine dans son analyse de l'œuvre de François Rabelais (sa thèse sur le sujet a été publiée à Moscou en 1965, et traduite en français en 1970). Cette libération à travers la transgression s'est aussi incarnée dans l'Internationale situationniste, organisation artistique et politique fondée en 1957 et menée par Guy Debord, qui reste célèbre pour sa critique virulente de la société capitaliste et pour ses messages révolutionnaires. En fait, le succès de la transgression à l'époque moderne n'a rien d'étonnant, selon le sociologue Chris Jenks : « a feature of modernity, accelerating into postmodernity, is the desire to transcend limits – limits that are physical, racial, aesthetic, sexual, national, legal and moral » (8).

Face à la force libératrice de la transgression, qu'illustrent ces quelques exemples formant une liste révélatrice à défaut d'être exhaustive, il ne faut pas pour autant négliger que, pour les « tenants » de ce qui est transgressé, ce franchissement est loin d'être aussi enthousiasmant. Au cœur de la notion de transgression se trouve donc, aussi, l'idée d'un affrontement fondamental, ce qui explique en partie les riches possibilités qu'elle ouvre pour la littérature, et notamment celle du XIX<sup>e</sup> siècle qui s'est façonnée au fil des révolutions (en soi autant de transgressions) : elle constitue en elle-même, d'emblée et inévitablement, un scénario, un récit en germe. D'une certaine façon, elle est toujours narrative.

On pourrait toutefois avancer que, lorsque l'on pense la transgression dans le monde littéraire, ce qui vient d'abord à l'esprit est la vaste question des « œuvres transgressives », qui a fait couler beaucoup d'encre et qui est bien sûr indissociable du développement de la pensée écrite depuis des siècles. En témoignent les quelques milliers d'œuvres mises à l'Index par l'Église catholique au fil des années (établi au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Index n'a été aboli qu'en 1966). Plus largement, on ne peut dénombrer les œuvres qui ont été jugées provocantes et qui ont suscité des scandales dans la sphère publique, dans la presse ou dans des publications périodiques. Ne mentionnons que quelques cas français bien connus depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, comme *Les Liaisons dangereuses* de Pierre Choderlos de Laclos (1782), *Justine ou Les Malheurs de la vertu* du marquis de Sade (1791), *La Religieuse* de Denis Diderot (1796), *Les Mystères de Paris* d'Eugène Sue (1842-1843), *Les Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly (1874), *Si le grain ne meurt* d'André Gide (1926) et *J'irai cracher sur vos tombes* de Boris Vian (1946). Bien des lecteurs et lectrices recevront cette liste comme un défi, comme une invitation à y remplacer des titres et à y ajouter des oublis impardonnables, peut-être à commencer par *Madame Bovary* de Gustave Flaubert (1857) et *Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire (1857). Nous avons cependant choisi de distinguer ces deux titres parce qu'ils incarnent une autre facette du phénomène : après la transgression affirmée par l'Église et celle qui prend la forme d'un scandale, ces deux exemples incarnent les œuvres irrémédiablement marquées par l'affirmation, promulguée par un gouvernement, d'une transgression. Les poursuites judiciaires du procureur Ernest Pinard en 1857 ont officialisé, dans l'opinion et du point de vue légal, le caractère transgressif de ces œuvres face à la morale publique et aux bonnes mœurs, peu importe le verdict rendu. *Madame Bovary* et *Les Fleurs du Mal* s'inscrivent ainsi tout en haut d'une autre liste extrêmement riche : celle des œuvres qui ont suscité l'ire d'un gouvernement, menant ou non à la censure. Ainsi, et au-delà de ces catégories – qui ne sont bien

sûr aucunement étanches (nos deux derniers exemples ont aussi « fait scandale ») – et au-delà des inévitables débats concernant le choix des exemples proposés, ce qui doit retenir l'attention est l'ampleur des corpus ainsi formés.

Toutes ces œuvres ont en commun d'avoir vu leur caractère transgressif officialisé de manière externe, pour ainsi dire. Et elles laissent toutes voir, assumé et explicite, l'objectif de provoquer en transgressant certaines règles. Cependant, d'autres ont adopté une stratégie similaire, mais de manière plus discrète et sans avoir fait l'objet d'un « jugement » extérieur. Le phénomène n'est pas passé inaperçu et plusieurs études ont été consacrées aux liens entre littérature et transgression ; parmi elles figure le sixième volume de la revue *Convergences francophones* intitulé « Transgression(s), déviance(s), norme(s) et limite(s) » (2019) dans lequel Antoine Eche et Justine Huet réunissent des articles traitant le thème de la transgression non seulement par le prisme de la littérature, avec notamment l'étude de plusieurs œuvres francophones comme celles de Rachid Mimouni ou encore Nassur Attoumani, mais aussi par le biais de la traduction. Dans *Pratiques de la transgression dans la littérature et les arts visuels* (2009), Héliane Ventura et Philippe Mottet rassemblent les actes du colloque international « Les transgressions verbi-voco-visuelles » qui s'est tenu à l'Université d'Orléans en juin 2007. S'appuyant sur des approches intermédiaires, cet ouvrage aussi riche qu'éclectique nous fait découvrir la transgression dans plusieurs genres littéraires (poésie, fiction et théâtre) et artistiques (photographie, peinture et cinéma). Plus récemment, l'ouvrage collectif intitulé *Théories de la transgression et production de sens* (dont la parution est prévue en 2024-2025), sous la direction de Kouadio N'Guessan, se propose d'étudier la représentation de la transgression en littérature, dans les arts et dans les cultures. Du côté nord-américain, le volume *Transmissions et transgressions dans les littératures de l'Amérique francophone* (2017), sous la direction de Cécilia W. Francis et Robert Viau, s'intéresse à cette problématique dans les littératures acadienne, québécoise et franco-canadienne, et propose de relire des textes de nombreux écrivain.e.s comme, par exemple, France Daigle, Nicolas Dickner, Nancy Huston ou Dany Laferrière. Il reste néanmoins beaucoup à dire sur ce vaste sujet, notamment à propos des œuvres qui ont en commun d'ancrer leur transgression dans l'espace, au sens large ou dans un espace en particulier.

Comme invite à le penser Georges Perec dans *Espèces d'espaces* (1974), ces œuvres tablent ainsi sur un rapport presque insécable : l'« espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête » (179). En d'autres mots, pour l'appréhender et se l'approprier, il serait essentiel d'en tracer les limites, de définir ses frontières, geste qui appelle presque automatiquement à penser aussi son dépassement, son franchissement, sa transgression. Mieux, conquérir l'espace, c'est bien, en quelque sorte, accepter la possibilité que soit transgressé un certain ordre ou une certaine loi qui le régit. En un sens, on serait tenté d'affirmer que l'espace est fait pour être transgressé ou transgressif. Et force est de constater que bien des œuvres de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle se sont précisément attaquées à explorer ces possibilités.

En effet, la vaste production de ce siècle, défini par de profondes mutations qui y ont généré conflits, révoltes et révolutions (au cœur desquels se retrouve systématiquement le couple formé par l'espace et la transgression), donne à voir une myriade d'espaces transgressifs à travers une grande variété de textes. On peut penser aux récits mettant en scène des hors-la-loi tapis dans des tunnels ou des souterrains ou à ceux proposant des voleurs et des mendiants habitant la Cour des Miracles. Viennent aussi à l'esprit les œuvres présentant des malfaiteurs attablés dans des tapis-francs pour planifier des affaires criminelles ou encore rôdant dans les Carrières d'Amérique, lieux où une foule d'exclus se retrouvent la nuit venue. Ne négligeons pas non plus celles qui décrivent des ruelles étranges et dangereuses, des bâtiments mal famés ou même des quartiers entiers que les honnêtes lecteurs et lectrices devraient éviter, sans parler de la Seine où naviguent des individus décrits comme des pirates. Bien des récits reposent ainsi notamment sur un questionnement quant à ce qui advient lorsque certains espaces s'affranchissent de ces règles et deviennent des zones de non-droit ou des zones où règne un autre droit. Dans ceux-ci, qui peuvent être inaccessibles aux forces de l'ordre ou les forcer à se comporter différemment, le système de justice n'a plus de prise, les crimes et les châtements s'incarnent autrement.

Ces œuvres font ainsi écho à des préoccupations sociales qui dépassent la littérature – préoccupations qu'elles nourrissent également, voire créent –, des échanges dont plusieurs travaux incontournables ont montré la complexité, à commencer par ceux de l'historien Dominique Kalifa – pensons aux *Bas-fonds : histoire d'un imaginaire* (2013) et à *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle* (2005). L'idée de zone de non-droit ne se limite pas à la ville et s'étend par exemple à l'espace forestier (le XIX<sup>e</sup> siècle propose plusieurs récits reprenant et fictionnalisant l'histoire de bandits célèbres qui hantaient les forêts) ou aquatique tel qu'il est décrit, par exemple, dans de nombreux textes sandiens. Elle ne sera pas non plus nécessairement inscrite dans un paradigme criminel : des récits ancrés dans des révoltes sociales, des conflits

militaires ou des contrées inexplorées, lointaines ou non, peuvent aussi offrir de tels espaces où est proposé un autre « fonctionnement », lequel éclaire par la force des choses et de diverses manières celui de la société où l'écrivain tient la plume et où, on peut le présumer, se trouve le lecteur à qui est d'abord destiné l'ouvrage. Ainsi, que ce soit dans les mystères urbains, les romans historiques, les grandes sagas familiales ou les études de mœurs, les espaces de la transgression se déclinent sous de multiples formes et mettent au jour un autre droit, un ordre se fondant sur de nouveaux principes, qu'ils soient criminels, mystiques ou autres (et cela sans compter les transgressions d'abord formelles ou typographiques, qui ne nous occuperont pas ici, mais qui font du livre lui-même un tel espace de la transgression).

C'est à délier quelque peu ce riche nœud que se consacre le présent numéro, prolongement d'une réflexion initiée lors d'un atelier présenté à l'Association canadienne des études francophones du XIX<sup>e</sup> siècle en 2021. Nous nous proposons d'examiner des textes français décrivant de tels espaces de non-droit afin d'en comprendre les caractéristiques et les enjeux, aussi bien sur le plan de la mimésis que sur celui de la diégèse. En voyageant ainsi dans ces divers espaces, nous nous efforcerons de dévoiler tout autant la densité narrative que la puissance idéologique de ces œuvres qui portent bien souvent un jugement sur la société du XIX<sup>e</sup> siècle et les diverses conventions (politiques, sociales ou même littéraires) qui l'animent. Quel que soit le mode de transgression déployé, ces récits ont pour vocation de surprendre, de remettre en cause, de dénoncer et parfois de choquer. Ce faisant, ils invitent leurs lecteurs à méditer sur un certain nombre d'idées et de concepts, et surtout à prendre position, ou du moins à entrer dans une logique de remise en question. Dans tous les cas, la personne qui lit est conviée, plus ou moins explicitement, à participer activement au franchissement des limites que donnent à découvrir les œuvres examinées ici.

De manière plus précise, le numéro s'ouvre sur une analyse de préfaces de mystères urbains (notamment *Les Mystères de Nancy* de Victor Verneuil et *Mystère-ville* de Jules Lermina) qui constituent selon Amy Wigelsworth un espace de transgression visant à confondre le lecteur en n'offrant pas les clés attendues pour interpréter le texte qu'il s'apprête à lire mais plutôt une invitation ludique à s'y confronter. L'on trouve une autre désorientation des attentes du lecteur dans l'article de Nicolas Gauthier, consacré à la mise en scène d'espaces transgressifs dans *Les Catacombes de Paris* d'Élie Berthet, *Les Mystères de Londres* de Paul Féval et *Les Mohicans de Paris* d'Alexandre Dumas. En s'appuyant sur le concept de l'hétérotopie, Gauthier montre comment ces trois romans « ré-intentionnalisent » l'Histoire en ancrant des récits historiques connus du grand public dans un ensemble d'événements inédits et surtout fictifs qui redessinent les dynamiques du pouvoir dans la ville. L'hétérotopie vient également servir de cadre théorique à la réflexion d'Elisabeth Gerwin qui examine, dans le troisième article, la contre-société formée par les criminels et courtisanes dans le célèbre *Splendeurs et misères des courtisanes* de Balzac. Constituant un de ces « espaces autres » mentionnés par Foucault, ce réseau souterrain s'en démarque, d'après Gerwin, en donnant la parole à ses habitants (notamment à la courtisane Esther et au criminel Vautrin) qui partagent leurs perspectives et offrent un aperçu de leur rêve social.

La notion d'idéal social sous-tend également l'article suivant, dans lequel Cyrielle Faivre étudie la « promesse transgressive » d'une utopie criminelle dans *Les Loups de Paris* de Jules Lermina. Faivre montre que l'utopie proposée par Biscarre, chef des criminels de Paris, en guise d'alternative à la société contemporaine, est vouée à l'échec et, pire encore, à un destin dystopique qui accentue le conflit des classes. Ce dernier enjeu sert de transition avec l'article d'Étienne Poirier, portant sur les « transgressions avortées » dans *Les Soirées de Médan* et soulignant le choc de la rencontre entre conventions sociales et conventions littéraires. Poirier montre en effet que les actions des personnages ne sauraient être interprétées ici comme transgressives puisqu'elles sont, comme le préconise l'esthétique naturaliste, le résultat direct du contexte de guerre dans lequel ils évoluent. Cette articulation de l'espace de la transgression et du mouvement naturaliste est aussi au cœur du dernier article, dans lequel Geneviève de Viveiros, en s'appuyant sur trois titres des *Rougon-Macquart* d'Émile Zola (*La Fortune des Rougon*, *La Curée* et *Pot-Bouille*), souligne la nature transgressive des lieux du livre et de la lecture, espaces habités par des personnages-lecteurs qui manipulent l'objet livre de manière plus ou moins acceptable.

« Transgresser, c'est progresser », affirmait en 1981 l'écrivaine féministe québécoise Louky Bersianik dans *L'Euguélonne* (211). Et, corollairement, pour progresser, il faut remettre en cause les limites existantes, les défier. Au-delà de leur évidente diversité, les œuvres étudiées ici forment un ensemble cohérent en ce qu'elles prennent toutes appui sur des espaces transgressifs pour proposer des réflexions sur le concept même de société, que ce soit en passant par la préface, l'Histoire, la Loi, l'utopie, le naturalisme ou l'objet-livre. Ainsi, si les espaces de transgression

analysés dans la présente étude sont multiples et variés, ils n'en marquent pas moins dans tous les cas un changement de paradigme : les « lois », au sens large, ne s'appliquent plus, ou plus de la même manière, et le découvrir fait *sortir* de sa réalité. L'acte même de plonger dans ces territoires « interdits » relève alors, d'une certaine façon, de la transgression et peut avoir un effet cathartique sur le lecteur. Les espaces transgressifs agissent de fait comme de puissants révélateurs : grâce à ce qui s'apparente à un passage de l'autre côté du miroir, l'œuvre met en évidence les caractéristiques de la réalité (celle que l'espace transgressif permet de « quitter »), ses failles et ses limites. Le lecteur est invité à réfléchir à celle-ci, à en remettre en question certains piliers, voire à en douter intégralement, tout en découvrant les charmes et attraits de ces espaces caractérisés par une ou des transgressions. Car, en fin de compte, si nous reprenons ici ce que suggère Victor Hugo à propos de la Cour des Miracles dans *Notre-Dame de Paris* (1831), cette transgression introduit à « un nouveau monde, inconnu, inouï, difforme, reptile, fourmillant, fantastique » (161).<sup>i</sup>

## Œuvres citées

Eche, Antoine et Justine Huet. « Transgression(s), déviance(s), norme(s) et limite(s) », *Convergences francophones*, vol. 6, no.1, 2019.

Bakhtine, Mikhaïl. *L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*. Gallimard, 1970.

Bataille, Georges. *L'Érotisme*. Les Éditions de Minuit, 1957.

Bersianik, Louky. *L'Euguélonne*. La Presse, 1976.

Francis C. W. et R. Viau (dir.). *Transmissions et transgressions dans les littératures de l'Amérique francophone*, Éditions Perce-Neige, 2018.

Foucault, Michel. *Dits et écrits 1954-1988*. Gallimard, 1994.

Hugo, Victor. *Notre-Dame de Paris*. Librairie Générale Française, 2009 [1831].

Jenks, Chris. *Transgression*. 1<sup>re</sup> éd., Taylor and Francis, 2003, pp. viii–viii, <https://doi.org/10.4324/9780203422861>.

Kalifa, Dominique. *Bas-fonds : histoire d'un imaginaire*. Seuil, 2013.

---. *Crime et culture au XIX<sup>e</sup> siècle*. Éditions Perrin, 2005.

N'Guessan, Kouadio Germain. *Théories de la transgression de production de sens*. À paraître.

Perec, Georges. *Espèces d'espaces*. Galilée, 1974.

---

<sup>i</sup> Nous tenons à remercier Cynthia Harvey pour sa relecture attentive de la présente introduction et pour ses judicieuses remarques.